

Réunion du Conseil d'Administration du 4 mars 2015

Présents ou représentés : Odile Dinkov, Éric François, Pierre-Jérôme Glénard,
Ludivine Le Quintrec, Patrick Potier

Excusé(s) : Françoise Manent, Loïc Manent

Absent(s) :

Invité(s) : Fabien Guillaut, Isabelle Tarlowski

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du CA précédent : unanimité
2. Date du prochain CA : le mercredi 8 avril à 20h45 aux Essarts-le-Roi
3. Anciens dossiers à suivre :
 - ✓ Diplômes profs manquants : attestation validation partielle DE saxophone par VAE Fabien Lacoste
 - ✓ TAE Auffargis : lancer la pub dès juin et inscriptions bouclées aux forums comme ça si nécessaire on annule dès la rentrée.
 - ✓ TAP Essarts : pas de facture à faire, on aura des versements février 2015, avril 2015 et solde fin juin 2015. Vérifier à la fin que le total corresponde à la convention (a priori il risque de manquer 1 séance)
 - ✓ Subventions Conseil Général : faire demande de subvention pour 2 cors et 1 piano numérique début 2015 ; achats prévus au budget prévisionnel 2014-2015 mais à ne pas faire avant d'avoir l'accord du Conseil Général sur la subvention demandée
 - ✓ Licence Pro Kenan
4. Dossiers en cours :
 - ✓ Ecocup : OK pour 1000 verres avec sérigraphie 2 couleurs ; attente intégration communautés de communes, Fabien lance discussions avec autres associations (Comité des Fêtes Auffargis principalement)
 - ✓ Préparer une fiche de poste (studio + com + concerts) CAE
 - ✓ Formation salariés :
 - 2 dossiers 2013-2014 en cours ; Catherine Daparo : attestation ARIAM en attente ; David Bargelès : formation se poursuit, 1er acompte Uniformation reçu (2493 €)
 - Demande formation jazz Esther Le Masson (1373 € pour 30 x 3h00 de formation) : accord Uniformation
 - demande formation bureautique Daparo + Gadawska : mail le 13/12 avec formations proposées par Uniformation

Château de la Romanie, 21 rue de Rome 78690 LES ESSARTS-LE-ROI

Tél. : 06.95.35.13.05 Mail : aidema@aidema.net

Siège social : Mairie 78610 AUFFARGIS

<http://www.aidema.net>

- attente demandes Jean-Charles Robin (VAE ?)
 - Formations Fabien : dossiers à monter
 - ✓ TAP Essarts : on aurait dû avoir des virements de 2173,32 € et 1107,16 € en décembre sur la SG : rien sur le relevé de compte de décembre. Reçu en février 1476,22 € et 509,65 € sur la CE. A vérifier et pointer sur le tableau de suivi (Patrick)
 - ✓ Achats prévus : Ampli Mathieu 200€ + la housse (en attente attestation de cession Mathieu et n° de série Fabien)
 - ✓ Têtes Litote : 5 inscrits sur 7 ; Fabien y va pour récupérer les dernières inscriptions qui traînent
 - ✓ Rachel a des classeurs gris et des meubles à tiroir (pour partitions ?) à donner. Isabelle doit voir avec elle si ça peut nous être utile.
 - ✓ PV AG + nouveau bureau à envoyer à la sous-préfecture
 - ✓ Fiche paie décembre + solde de tout compte et certificat de travail Aurélie (Le Plantier, 32200 St-Germier) : Éric le rappelle à Rachel
 - ✓ Soirée crêpes / bénévoles → 15 mai
 - ✓ Archivage documents de Rachel : à faire (Éric + Isabelle), mardi 10/02
 - ✓ Matériel à acheter : faire l'état des lieux des 2 batteries du studio et racheter une bonne fois ce qui manque en visserie.
5. Prochains concerts :
- ✓ Besoin licence débit de boisson (à déposer au moins 21 jours avant) : licences OK pour festival de Printemps Essarts et Rock Session au Perray
 - ✓ Besoins en bénévoles : juste pour accueil ; Fabien fait le point pour le prochain CA
 - Sa 11/04 : concert des ensembles
 - Di 12/04 : OSN + concert airs d'opérettes
 - Concerts d'élèves : Lu 13, Ma 14 et Mer 15/04
 - Ven 17/04 : jazz & baroque (salle polyvalente)
6. Communication jusqu'au prochain CA :
- ✓ Comm festival de Printemps → **Odile (affiche Pierre-Jérôme)**
7. Panne chauffage Mare au Loup : service technique prévenu le 4 mars
8. Commission de suivi de la convention avec les communes : la réunion a eu lieu le 3 mars. Les subventions sont gelées au niveau 2014 qui avait lui-même été gelé sur 2013. Le compte-rendu de la réunion sera mis en ligne dès approbation par les maires.
9. Guide municipal Essarts 2015-2016 : fiche info à rendre pour le 16 mars.
→ **Odile**
10. On remplace le numéro de téléphone fixe par le portable 06.95.35.13.05 sur tous les documents et le site
11. Clavinova d'occasion à 150 € (valeur argus 500 €) proposé par Rachel : OK si on n'a pas consommé toute le budget « achat d'instrument » prévu au prévisionnel (Éric vérifie)

12. Entretiens professionnels : Fabien relance les retardataires

13. Maladie Rachel et problèmes pratiques :

- ✓ Paies de mars à envoyer semaine prochaine (Isabelle + Eric) et virements seront faits en avance pour mars (Isabelle envoie un mail aux profs pour les informer)
- ✓ Régularisations de mars à faire sur paie d'avril (Isabelle + Eric)
- ✓ Charges sociales trimestrielles faites par Rachel semaine prochaine ou si site pas ouvert Éric les fera début avril
- ✓ Patrick va récupérer le chéquier et les codes de connexion Caisse d'Épargne pour gérer pendant l'hospitalisation de Rachel. Imprimer tous les ordres de virements et noter les références factures sur les talons de chèques et les ordres de virements (Patrick)
- ✓ Rachel gère la remise des chèques du 3^e trimestre en avril. Si autres remises à faire, à gérer par Patrick puis informer Rachel de la nature de la remise.
- ✓ On n'aura pas d'arrêté de compte au 30 avril pour le budget prévisionnel « tarifs » : faudra faire sans

14. Chèque emploi associatif :

<http://www.cea.urssaf.fr/ceawebinfo/cms/questionsreponses.html> .

- Possible jusqu'à 9 ETP (on est à 5,5) ;
- **soumis à accord du salarié** ;
- la DUE faite sur leur site vaut contrat de travail : donc une fois DUE faite on est en règle vis-à-vis code du travail mais pas de la CCNA qui impose le contrat de travail écrit ;
- tout se fait en ligne ; on donne le salaire brut et ils nous calculent le net, nous font les déclarations de charges sociales qui sont prélevées mensuellement ;
- on règle nous-même les salaires nets par chèque ou virement.
- on peut s'inscrire avec le n° SIRET sans que ça engage puis pour mettre en route la machine il faut créer une fiche par salarié : pb transition entre système actuel et CEA ? ?

Donc même boulot pour contrats de travail et préparation des paies et tout le boulot de Rachel (paies et charges sociales) est remplacé par :

- Saisie mensuelles du brut et des détails de salaires en ligne puis le CEA gère les fiches de paie et les charges sociales,
- Impression des bulletins de paies pour les salariés + doubles pour nous + impression des relevés de charges sociales
- Par contre on n'aura pas la présentation avec salaire de base, ancienneté, ... imposée par la CCNA donc faudra qu'on donne chaque mois à chaque salarié le détail de sa rémunération
- Les cotisations paritarisme, Uniformation et Prévoyance ne sont pas gérées par CEA donc faut qu'on se les fasse nous-même
- De plus probable que les taux spécifiques à la branche seront à renseigner (et donc à surveiller par nous)

Conclusion : beaucoup de travail et de surveillance et en plus risque de faire

des erreurs si on laisse passer des infos. Donc on reste sur le système actuel où les paies sont faites par la comptable.

15. Compta analytique et stats : transmission Éric → Loïc à faire. Envoyer mail avec petites modifs à faire + caler une réunion Éric + Loïc. Voir aussi préparation des paies ?
16. Bilan Jazz in Auffargis 2014 : à finaliser entre Patrick et Fabien ; ventilation des recettes : billetterie / bar / cochon et celles des entrées selon les différents tarifs à donner à Éric pour stats
17. Contact Banque Populaire Val de France + voir aussi nos banques actuelles Caisse d'Épargne et Société Générale. A faire dès que possible.